



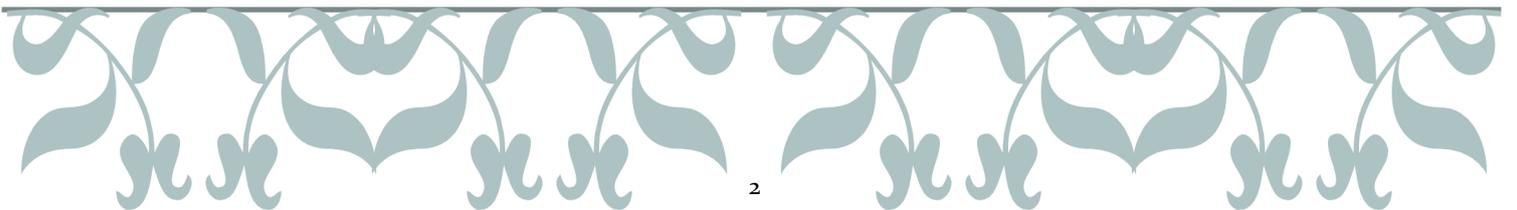
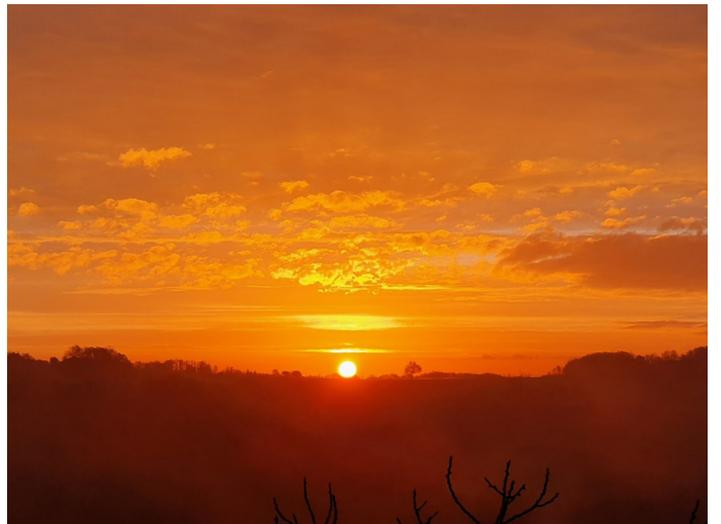
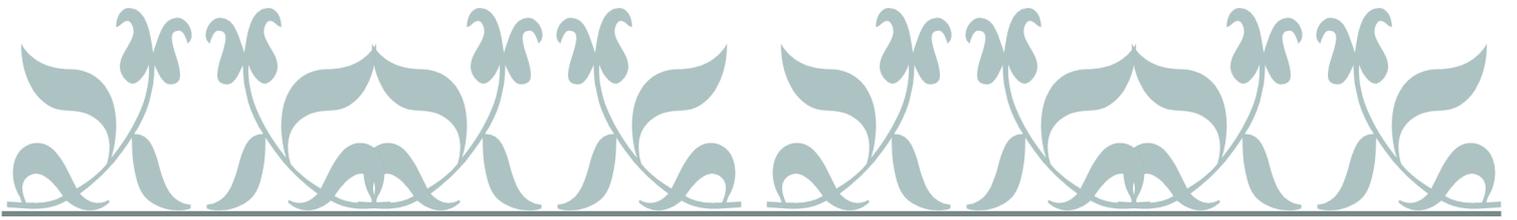
Saint-Maurin

Le journal municipal

L'ESCORNEBOEUF



NO.25 - janvier 2021



Sommaire

Vie communale P.4 à 21

Agenda P.22

Vie associative P.23 à 31

Infos pratiques P.32



Votre prochain journal

Prochaine parution : juillet
2021

Dépôt des informations par mail avant le 1er juin
2021

à : claire.vaissiere3@gmail.com



L'ESCORNEBOEUF N°25-janvier 2021

Directeur de publication : Jean-Claude MALCAYRAN

Equipe rédactionnelle : Jean-Claude MALCAYRAN, Claire SIMON, Gilles BOVEROD, Olivier TAILLEFER, Isabelle HERY, Lucilla DAUGAN et Claude RODRIGUEZ.

Maquette : Claire Simon, Gilles Boverod, Isabelle Héry

Crédit images et photos : Les auteurs, tous droits réservés

©Pixabay / ©Freepick / ©Wikipedia

Edité et imprimé par la commune de Saint-Maurin

Edito

Cette année 2020 ne se termine pas aussi bien qu'on l'aurait espéré. Depuis notre dernier journal l'Escorneboeuf, la France a subi les attentats de Samuel Paty, et celui de la Basilique Notre-Dame de Nice. La République a été attaquée dans sa liberté d'expression et de ses idées.

Mais au-delà de ça, les valeurs de notre pays sont mises en danger par une minorité. La tolérance, un jour, aura ses limites, même s'il faut rester forts et unis dans ces moments difficiles que traverse notre pays et surtout ne pas faire d'amalgames.

Nous le redoutions et voilà que le confinement a été rétabli suite à la progression de la Covid 19. Précautions à prendre avec sérieux pour protéger nos proches et surtout les personnes à risques.

L'année 2020 aura été rude en émotions et dans le changement de nos habitudes, surtout avec le premier confinement et pour certains dans l'organisation de leur travail.

La date des vœux de la municipalité au public n'a pas été arrêtée compte tenu des mesures sanitaires. En fonction de l'évolution de la Covid 19, nous vous informerons de ce qu'il sera possible de faire.

La Municipalité de Saint Maurin et le personnel municipal vous souhaitent de bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2021.

Jean-Claude MALCAYRAN

Vie communale

Etat Civil

Décès :

CAVAILLE Jacky

le 11/11/2020 à Agen

ESTORGUES André

le 15/11/2020 à Saint-Maurin

Information

Un conciliateur judiciaire a été nommé dans notre canton. Les administrés peuvent lui faire appel, gratuitement, afin de régler leurs différends. Alain Pagès reçoit le troisième mercredi de chaque mois, l'après-midi en Mairie de Beauville.

Courriel : conciliateur.beauville@gmail.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SAINT-MAURIN



1, rue du 11 Novembre
47270 SAINT-MAURIN

Tel : 05.53.95.31.25.

Email : mairie.stmaurin@orange.fr

Site : <http://www.saint-maurin.fr/>

Saint-Maurin le 11 Décembre 2020

Le Maire de la commune de Saint-Maurin,
A,

**TOUS LES DETENTEURS DE
BASSES-COURS**

47270 SAINT-MAURIN

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 16 Novembre 2020 le ministre de l'Agriculture a placé l'ensemble du territoire métropolitain en zone à risque élevé imposant des mesures de prévention contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

A ce titre, concernant les basses-cours, Madame le Préfet de Lot et Garonne demande :

- de restreindre la taille des parcours et de les protéger par des filets ou d'enfermer les volailles dans des bâtiments ;
- d'assurer une surveillance quotidienne de l'état de santé de vos volailles ;
- de déclarer en Mairie tout oiseau détenu au moyen du Cerfa n°15472*02 ou par télédéclaration sur le site « mes démarches » via le lien suivant :
<https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/lutter-contre-l-influenza-aviaire-498> ;

Dans le cas où vous ne pouvez ou ne voulez pas télédéclarer vous trouverez joint à ce courrier le Cerfa n°15472*02.

Je vous demande de le compléter si vous possédez au moins un volatile et de le retourner en mairie sans délai.

Je vous remercie par avance pour votre implication dans la mise en place de cette procédure de précaution et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Claude MALCAYRAN
Maire.



Ouverture au public de 8h45 à 11h45 du mardi au vendredi



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Influenza aviaire Protégez vos élevages

STOPPER LA PROPAGATION DU VIRUS H5N8 : UN ENJEU MAJEUR POUR TOUS LES PROFESSIONNELS

**TOUTE SUSPICION
DE MALADIE
EST À DÉCLARER
IMMÉDIATEMENT
À SON VÉTÉRINAIRE
SANITAIRE.**

En raison du caractère hautement contagieux et diffusable du virus H5N8 pour les volailles, il est rappelé que les mouvements de personne et de matériel sont des risques majeurs de propagation du virus et de contamination.

Il est ainsi rappelé aux éleveurs de volailles et à tous les intervenants dans les élevages :

- ✓ d'utiliser des tenues propres et des bottes désinfectées ou à usage unique avant d'entrer dans leurs bâtiments d'élevage ;
- ✓ d'interdire l'accès à toute personne extérieure à l'exploitation. En cas d'absolue nécessité, exiger le respect des mêmes règles de biosécurité ;
- ✓ d'interdire la circulation de tout véhicule extérieur ou l'introduction de matériel non préalablement nettoyé et désinfecté.

L'efficacité de la stratégie de lutte passe par la mise en place de **mesures strictes de biosécurité** et implique un **engagement fort des professionnels.**



Pour en savoir plus sur les mesures à respecter :
<http://agriculture.gouv.fr/h5n8-les-mesures-de-gestion>
<http://influenza.itavi.asso.fr>



Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGÉANT
ET CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Vous souhaitez en savoir plus...
des renseignements, des astuces et
des conseils ?

Une plaquette est à votre disposition
dans la salle d'attente de votre mairie.



© 2018. Conception : Val'Horizon

VAL'horizon
Département de la Vallée de la Mayenne

ars
Association Régionale de
Syndicats Agraires de la Mayenne



ADOPTEZ CES BONNES PRATIQUES !

Vous ferez des économies et
vous protégerez votre santé et l'environnement.

Incivilités dans notre village

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-AURIN



**Information aux personnes qui se permettent de mettre autre chose que du courrier dans cette boîte aux lettres :
la Gendarmerie a été informée et est venue sur place, des analyses seront faites.**

Saint-Maurin le 20/11/2020, Le Maire,
Jean-Claude MALCAYRAN.

jeudi 12/11/2020



jeudi 19/11/2020



A plusieurs reprises des dégradations de bien public ont été constatées. Ces incivilités sont nuisibles dans la vie de tous les jours pour nos administrés et aussi pour les personnes qui assurent le service public.

A l'avenir, il serait souhaitable que chacun prenne conscience du respect de l'autre, et si cela ne progresse pas dans le bon sens, nous serions dans l'obligation d'installer des caméras de surveillance.

2021 : l'immatriculation des vélos devient obligatoire



La lutte contre le vol de vélo prend un nouvel essor avec la publication d'un décret qui rend opérationnel l'immatriculation des vélos prévu par la loi d'orientation des mobilités (loi LOM) de décembre 2019.

Fichier national unique des cycles identifiés

À compter du 1^{er} janvier 2021, les cycles neufs devront être immatriculés au « fichier national des cycles identifiés ».

Cette obligation s'imposera aux cycles vendus d'occasion à partir du 1^{er} juillet 2021.

L'objet de ce fichier est de lutter contre le vol, le recel et la revente illicite des cycles et ainsi de restituer les vélos à leur propriétaire légitime.

L'obligation d'identification n'est pas applicable :

- aux cycles pour enfants dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm (16 pouces)
- aux cycles qui font l'objet de ventes entre professionnel du commerce de cycles

Modalités d'identification du cycle

L'immatriculation devra se situer sur le cadre du vélo, être permanente, inaltérable et facilement visible lorsqu'il est en stationnement.

Lors de l'achat, le commerçant recueille les données permettant d'identifier et de contacter le propriétaire, et les transmet, accompagnées des informations relatives au vélo, à l'opérateur ayant procédé à l'immatriculation du vélo.

En cas de vol, le propriétaire doit informer l'organisme agréé dans un délai de 2 semaines.

Lorsque le vélo est retrouvé, le gestionnaire du fichier national en informe l'opérateur ayant procédé à l'immatriculation qui doit entrer en contact avec le propriétaire concerné pour lui indiquer où se trouve son vélo.

Le propriétaire dont on retrouve le vélo dispose d'un délai de 3 mois pour le récupérer, à défaut de quoi, il pourra être cédé ou détruit.

Lorsque le cycle identifié est cédé, son propriétaire, lorsqu'il n'est ni un commerçant ni un professionnel de la préparation en vue du réemploi ou de la réutilisation, en fait la déclaration auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant. Il communique également au cessionnaire les informations lui permettant d'accéder au fichier de cet opérateur pour qu'il puisse y enregistrer les données le concernant.



Gestion des données

Chaque opérateur agréé pour procéder aux immatriculations sera amené à gérer une base de données. L'ensemble de ces données et informations contenues dans cette base sont transmises au gestionnaire du fichier national.

Le fichier national sera accessible notamment aux agents de police nationale, de gendarmerie du service des douanes ainsi qu'aux agents de police municipale, aux gardes-champêtres et aux agents municipaux affectés au service des objets trouvés, habilités par les maires de leur commune.

Lorsqu'une personne n'est plus propriétaire d'un vélo, elle en fait la déclaration à l'opérateur ayant fourni l'immatriculation qui, dans un délai de 24 heures, efface de manière sécurisée les données à caractère personnel le concernant.



Source:
Décret n°2020-1439 du 23 novembre 2020 relatif à l'identification des cycles

(JO du 25 novembre 2020)

Consulter la source : __2020_11_25_dcr_identification_des_cycles.pdf

Le potager de St-Maurin

Que diriez-vous de faire pousser vos fruits et légumes à St-Maurin ?

Le conseil municipal de St-Maurin souhaite initier un **projet de jardins familiaux** ou jardins potagers pour les habitants de St-Maurin intéressés et volontaires.



Ces jardins professent une **vocation sociale** et permettent aux habitants ne bénéficiant pas de potager, de profiter de ces **activités familiales** au grand air dans des espaces verts. Ils répondent aussi aux préoccupations actuelles de **produire localement** des légumes et participent à créer du **lien social**.

Mis à disposition par la municipalité, le terrain pourrait être proche du stade. Il serait découpé en parcelles (50 à 100m²) qui seront exploitées par les familles adhérentes au projet ; il comportera également un espace pour les équipements collectifs et une zone exploitée de façon communautaire.

Quelle démarche proposons-nous ?

Dans un premier temps nous souhaitons vous consulter pour sonder l'intérêt que les Saint-Maurinois peuvent porter à ce projet.

Si l'enquête est positive, nous créerons un groupe de travail avec quelques conseillers et des habitants motivés du village.

Ce groupe de travail aura pour objectif de construire le projet, déterminer son coût avec des paliers si nécessaire, bâtir les statuts de l'association qui gèrera les jardins familiaux, trouver les financements pour les infrastructures et la mise en production. Et après lancer les travaux d'aménagement, planter et inaugurer !



Jardins familiaux de Tourcoing



Un questionnaire est à votre disposition dans le journal municipal, à déposer une fois rempli dans une urne à la mairie. Pour plus de renseignements, contacter Mr Goudezeune au 06.86.07.32.40

Le fleurissement de notre village



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le département, partenaire du Label national Villes et Villages Fleuris, a souhaité poursuivre la campagne 2020 et les inscriptions pour l'obtention du Label départemental des villes et villages et maisons fleuries. Malheureusement à cause des conditions tardives de la mise en place de la nouvelle équipe municipale, nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour organiser convenablement notre candidature.

Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. L'attribution du Label Villes et Villages Fleuris s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères définis par le CNVVF (conseil national des villes et villages fleuries).

Pour la commune :

- * La motivation pour l'obtention du label
- * La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement
- * La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- * Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population
- * Les modes de gestion mis en place pour l'entretien en respectant les ressources naturelles et de biodiversité
- * Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, enseignes, propreté...)
- * La cohérence des aménagements paysagers et leurs gestions selon les différents lieux



Pour les particuliers :

- * La présentation du patrimoine
- * Les modes de gestion mis en place pour l'entretien en respectant les ressources naturelles et de biodiversité
- * La cohérence des aménagements paysagers et leurs gestions selon les différents lieux

Pour les établissements scolaires :

- * La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- * Les modes de gestion mis en place pour l'entretien en respectant les ressources naturelles et de biodiversité
- * Le volet éducatif (animation auprès des élèves)

L'idéal serait de proposer notre candidature en 2022. Cela nous laisserait le temps de mettre en place l'aménagement du patrimoine végétal et du fleurissement ainsi que de réorganiser les espaces publics pour l'obtention du label et de notre première petite fleur



Les travaux du clocher de l'Abbaye

Avancement des travaux



Vérification et nettoyage de la charpente



Couverture : toutes les tuiles et cassons sont montés « à sec », crochetés au fil de cuivre !



Il n'y a pas de travaux sans découverte fortuite. Le dé-jointoiment a fait apparaître de gros désordres : pierres rongées, pierres fendues et cassées à l'angle nord-ouest



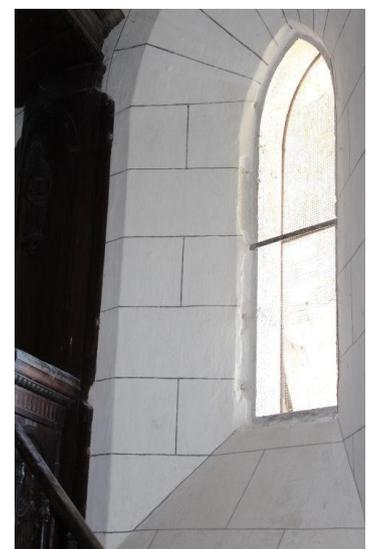
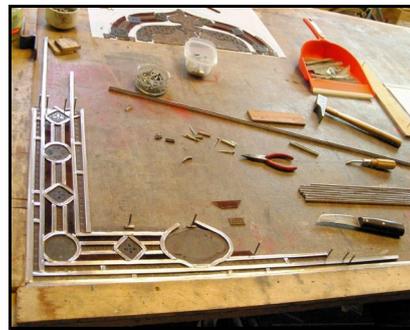
Les vitraux de Saint-Pierre del Pech



Nous tenons à remercier l'entreprise Labardin de Fourques sur Garonne qui a restauré deux vitraux qui étaient bien endommagés à l'église de Saint Pierre del Pech : celui de saint Antoine et celui de saint Jean Baptiste.

Malgré l'impossibilité de réaliser des concerts pour recueillir des fonds pour la restauration, Michel Labardin a eu la gentillesse de réparer les vitraux et de les reposer alors qu'il n'a pas été rémunéré. Le geste mérite d'être souligné !

En attendant des jours plus propices pour continuer à proposer des concerts afin de clôturer le budget, vous pouvez effectuer un don en adressant un chèque à l'ordre de la paroisse saint Benoît en Pays de Serres à Laroque Timbaut.



Rencontre CCPAPS représentant AGGLO

Conformément aux évolutions législatives et à la suite des annonces faites lors des derniers conseils communautaires, Monsieur le Président a convoqué les maires des 13 communes de la CCPAPS sur le sujet de son avenir et de l'évolution de son périmètre :

Entretien voirie de la commune

Les chemins ruraux ont été refaits à neuf sur décision de la commission voirie :

CR 24 : Vignes

CR 27 : Rébessac

CR 35 : Contillou

CR 40 : Mourgues

Et de la voirie communale :

VC 103 : en partie Jeanbru

VC 1 : route du château d'eau

VC 501 : route du château d'eau

VC 502 : route du château d'eau

Pour un total de 60 135,54 €.

Gestion des déchets ménagers et assimilés

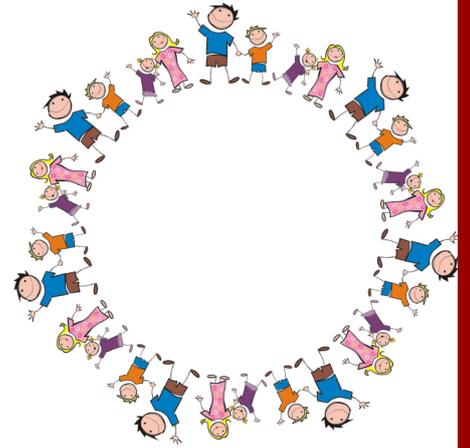
La Loi sur la transition énergétique tend à réduire de 50% les volumes enfouis, sous peine de triplement de la taxe généralisée sur les activités polluantes (TGAP) qui peut faire passer le coût de l'enfouissement de 95 € à 165 € la tonne.

Extension des consignes de tri

Notre partenaire CITEO par le biais d'appels à projets, nous permettra d'adopter les consignes de tri étendues et ainsi trier l'ensemble des emballages pour les administrés de la CCPAPS. Cela sera ensuite traité par Valorizon qui fera envoyer nos emballages en mélange vers un centre de tri permettant de trier tous les flux d'emballage. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera modifiée pour aller vers une taxe incitative (TEOMI).

Boutique Solidaire à Laroque-Timbaut

Vêtements adultes et enfants
Accessoires et linge de maison



Une boutique solidaire en liaison avec le secours catholique a été créé à Laroque-Timbaut.

Des bénévoles rappellent que « la misère, l'exclusion conduisent chaque jour en France des milliers de personnes vers les permanences de l'association. Partager, donner à celui qui est dans le besoin c'est lui rendre ce dont il ne devrait manquer. »

En plus des bons d'achats et des ventes effectuées au vestiaire, l'équipe a décidé de faire une réserve de produits alimentaires non périssables afin de pouvoir aider les familles qui se trouvent en grande difficulté.

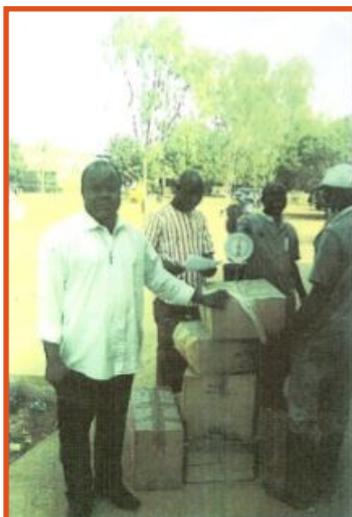
Vous pouvez apporter des vêtements, des accessoires et du linge de maison.

Ouverture du vestiaire le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 et le dernier samedi de chaque mois de 14h à 17h.

On est sûrs que les dons arrivent à destination.

Par exemple :

- ♦ 29 novembre 2019 à Laroque-Timbaut, départ de trois palettes (57 colis) à peu près d'une tonne à destination d'Ouagadougou au Burkina Faso. Départ du Havre pour arriver au Burkina Faso le lundi 13 janvier 2020 avec un déchargement à l'hôpital Paul VI de Ouagadougou.
- ♦ Une personne a même payé le transport pour acheminer une machine à coudre.

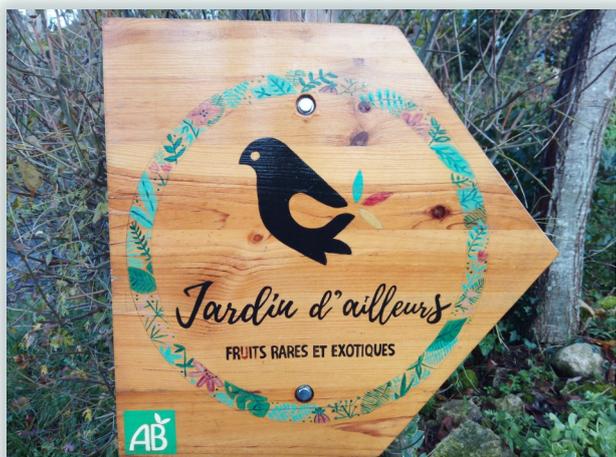


Grande satisfaction pour l'équipe solidarité de Laroque-Timbaut, qui envisage déjà un prochain envoi.



N'hésitez pas si vous en avez la possibilité, plutôt que de jeter des vêtements et affaires diverses, de les porter à la Boutique Solidaire de Laroque-Timbaut

Jardin d'ailleurs



Sylvie et Philippe Cottin nous ont accueillis dans leur propriété pour nous faire découvrir leur « Jardin d'ailleurs ». Cette exploitation de fruits exotiques leur permet de cultiver kakis, grenades, agrumes et poivres, et cela toujours avec leur approche culturelle : être partenaire de la biodiversité.



Leur production s'étend du mois d'août à fin novembre et cela leur permet de vendre leurs récoltes lors de marché ou d'approvisionner un bon nombre de restaurants gastronomiques Lot et Garonnais. Le projet 2021 est la création d'un point de vente pour permettre l'achat directement sur leur lieu de production.

Sylvie et Philippe Cottin : 06.65.46.57.46

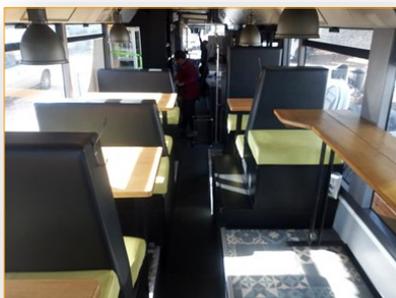


HANG'ART BUS PROJET DE CAFE-RESTAURANT ITINERANT

Le Hang'ART BUS porte le projet de création d'un café-restaurant solidaire itinérant. L'ambition de ce restau-BUS est de devenir un espace de partage et de discussion pour les personnes seules et les familles isolées. Le Hang'ART BUS sillonnera le département du Lot-et-Garonne pour mener son action sociétale en levant les freins liés à la mobilité.

Une association de préfiguration d'une société coopérative a été créée. Les objectifs sont les suivants :

- Lutter contre la solitude et l'exclusion en rendant des loisirs et les sorties accessibles à tous.
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle en proposant des animations régulières et des événements.
- Réduire la fracture territoriale (diminution du coût mobilité) en sillonnant les communes rurales du département du Lot-et-Garonne.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en privilégiant comme source d'approvisionnement les invendus issus notamment, de la grande distribution, des épiceries sociales et solidaires, des agriculteurs et éleveurs locaux.



Chaque jour, midi et soir, le Hang'ART BUS proposera des plats élaborés sur place. En après-midi ou en soirée, des ateliers seront organisés autour de différentes thématiques et notamment celle de la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes, pas seulement alimentaires, pour élaborer des produits du quotidien.

A travers le BUS, il s'agit d'une sensibilité au « consommer autrement », c'est aussi apprendre à faire avec ce que l'on a.

Une première rencontre s'est déroulée entre les deux confinements avec le conseil municipal.

Hang'ART BUS
116 Bd Edouard Lacour
47000 Agen
hangartbus@gmail.com
06.08.69.97.50
Facebook : @hangartbus



MENU

Cazideroque
Devant la salle polyvalente
Vendredi 4 décembre
de 11h30 à 14h

Entrée 1 : Velouté de citrouille et de châtaigne	BUS BURGER 9 € Buns, steak haché, tomate, salade, pickles et sauce fromagère au cheddar
Entrée 2 : Accras de légumes et sa mayonnaise maison au paprika	Menu complet 13 € Entrée, BUS BURGER et dessert
Plat 1 : Faux-filet, frites et salade	Menu complet 12,5 €
Plat 2 : Filet de saumon, cassiolette de légumes gratinés et salade	Entrée / plat ou plat / dessert 10,5 €
Dessert 1 : Crumble aux pommes et aux poires	Plat unique 8,5 €
Dessert 2 : Cœur coulant chocolat	Menu enfant 7 € 1 plat portion enfant au choix à la carte ou 1/2 BUS BURGER et dessert

Info & Résa :
06.08.69.97.50
hangartbus@gmail.com
@hangartbus

Hang'ART Bus
CAFÉ RESTAURANT SOLIDAIRE UN LIEU UNE AMBIANCE



SI VOUS NOURRISEZ DES CHATS



AIDER UN CHAT ERRANT

Tout le monde peut aider un chat errant ! Oui, même vous ! Vous n'avez même pas besoin d'avoir un chat errant dans votre voisinage pour commencer à agir aujourd'hui. Mais réfléchissez svp ! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.

Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, quelque part dans leur lignée, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire et les descendants ont fini abandonné sans personne pour en prendre soin. Les chatons de cette chatte sont nés et ont été élevés avec peu, voire pas, de contact positif avec les humains. Le résultat ? Les chatons ont grandi en ayant peur des gens et sont devenus sauvages.

La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes. Durant cette courte durée, étant des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !!), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue.

Les chats errants sont timides en présence des gens. Ils restent souvent loin des étrangers.

ORGANISER UNE OPÉRATION TNR(PSR) LOCALE.

Piéger-stériliser-relâcher. C'est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants. Comme le nom l'indique, cela implique d'attraper chaque chat pour le castrer ou le stériliser. Il pourra ensuite retourner dans son propre territoire. L'opération PSR présente beaucoup de bénéfices, et en son absence, des générations entières de chatons périraient dans chaque colonie.

ADHÉRER À UNE ORGANISATION LOCALE

Plusieurs villes ont de telles organisations et elles sont toujours à la recherche de nouveaux volontaires. Les bénévoles peuvent aider avec les opérations PSR :

- la sociabilisation des chatons sauvages,
- supervision des colonies de chats,

- ou simplement l'aide dans les tâches administratives.

Il y a toujours quelque chose à faire !

Donnez de l'argent à Chats du Quercy qui aide les chats errants et abandonnés.

On peut vous aider de différentes manières :

- piéger à votre place,
- vous prêtez un matériel de piège et vous
- expliquez comment procéder, vous aidez avec les frais vétérinaires.



En effet, n'oubliez jamais que le budget des associations n'est pas illimité, que la grande majorité d'entre elles vit de dons et n'a aucune subvention. Il serait généreux, si vous en avez les moyens, de participer financièrement à l'opération.

Si vous n'êtes pas prêt à vous lancer dans ce parcours du combattant, n'agissez pas du tout ou bien contentez-vous de signaler la présence de ces chats errants à la mairie.

NE DONNEZ PAS À MANGER À UN CHAT SAUVAGE NON STÉRILISÉ.

Pourquoi nous vous demandons de refuser de la nourriture à des chats dans le besoin ?

Nous avons gardé la nourriture pour la fin. C'est parce qu'avec la nourriture vient une grande responsabilité. Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre. Il peut être très difficile de résister à l'envie de nourrir un chat qui vous fait les yeux doux, mais si vous n'avez pas l'intention de nourrir et d'abriter le chat pour toujours, ce n'est pas dans l'intérêt de l'animal. D'abord, les chats apprendront vite à compter sur la nourriture que vous leur donnez et perdront l'accès aux autres sources de nourriture. Vous ne devriez pas commencer à nourrir les chats errants à moins d'être prêt à assumer cette responsabilité sur le long-terme. Plus important, nourrir signifie plus de chatons qui survivront chaque année.

Ça a l'air bien, non ? Ça l'est sûrement pour les chatons, mais ça veut aussi dire faire face à beaucoup trop de chats à nourrir très rapidement. Deux chats peuvent devenir 50 en un an. Est-ce que vous pouvez nourrir et prendre soin de 50 chats ?

Qui plus est, dans plusieurs villes il est interdit de les nourrir sur la voie publique sous peine d'amende.



L'agenda qui vous est présenté est sous réserve de la réglementation future des règles sanitaires.

La confirmation des dates sera consultable par voie d'affichage à la mairie ou/et sur le site internet de la commune.

JANVIER 2021

Après le 7 janvier : reprise du cinéma tous les 1er vendredi de chaque mois, *Foyer rural*

7 janvier : reprise des cours d'anglais, *Foyer Rural*

14 janvier : reprise cours de français, *Foyer Rural*

20 janvier : reprise du yoga et danses et musiques, *Foyer rural*

23 janvier : prochaine randonnée, *Foyer rural*

JUIN 2021

Du 4 juin 2021 au 3 septembre : concours de pétanque en doublettes, *Boule Saint Maurinoise*

4/5/6 juin : festival Kustom & décibel, *Bik' Cars*



Vie Associative

Les associations

Les Anciens Combattants (Jean-Marie FRÉDÉRIC)

Tél. 05 53 68 56 79

Le Club de l'Abbaye (Gilles BOVEROD)

Tél. 06 89 54 17 07

Football Club Saint-Maurinois (Jean-François PHILIPPS)

Tél. 06 83 37 31 74

La Boule Saint-Maurinoise (Patrice FRAUNIÉ)

Tél. 06 75 88 02 10

Le Foyer Rural (Josette ZANON)

Tél. 06 74 80 81 76

Les Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin (Gérard DEFLISQUE)

Tél. 06 80 54 16 68

A.C.C.A. Société de Chasse Saint-Maurinoise (Étienne LEROYER)

Tél. 06 85 50 90 57

Le Comité des Fêtes et Les Folies Saint-Maurinoises (Denise FAURÉ)

Tél. 06.21.24.32.51

Association des Parents d'Élèves RPI (Iseline CAMPMAS)

Tél. 06 77 47 60 04

Bik'Cars Kustom & Décibel (Claude RODRIGUEZ)

Tél : 05 40 40 14 29 et 06 77 17 35 62

École du Chat du Coteau (Sylvie KERZONKUF)

Tél. 05 53 87 42 60



Les amis des chats



Pour le bien être des chats et
pour l'harmonie dans nos communes,
la stérilisation de nos félins est indispensable

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

 @lesamisdeschatsroquecor

L'association « Les amis des chats » agit dans votre commune afin de limiter la population de chats errants. Elle félicite et remercie votre mairie pour lui donner l'autorisation via un arrêté municipal de gérer les programmes « piéger-stériliser-identifier-relâcher ». Une méthode légale et reconnue pour un contrôle humain et durable de cette population féline.

POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS

Compléter et nous renvoyer le formulaire *Demande de programme PSIR pour chats errants*

Le formulaire est téléchargeable depuis notre site Internet rubrique AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS et disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

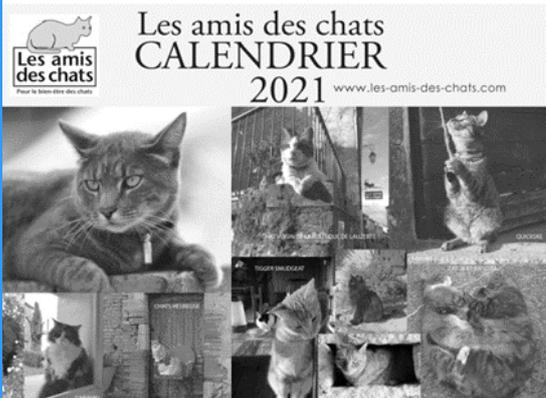
L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires, lorsque nos fonds nous le permettent.

POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE

Compléter et nous renvoyer le *Formulaire de demande de bon de stérilisation*

Le formulaire est téléchargeable depuis notre site Internet rubrique AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE et disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

2020 a été une année très difficile qui a touché de plein fouet notre association. Moins de subventions municipales accordées et moins de fonds habituellement obtenus lors d'évènements tels que vides greniers, brocantes et manifestations de collectes de fonds. A cela s'ajoute une grosse perte financière due à la fermeture temporaire de nos boutiques de Lauzerte et Roquecor. Les dons reçus des particuliers ont été indispensables pour continuer nos actions et sont sincèrement appréciés. Les stérilisations suspendues pendant le premier confinement ont eu pour conséquence un grand nombre de naissances de chatons donc plus de dépenses à venir. Pour toutes ces raisons, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien !



Le calendrier 2021 est disponible. Cette édition présente de magnifiques photographies de chats en noir et blanc. Au prix de 8€ (+ frais de port), en vente en ligne via notre site Internet et dans nos boutiques de Lauzerte et Roquecor, dès leur réouverture.

Bik' Cars

Tous les membres de Kustom & décibel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, santé et bonheur pour 2021.

Nous espérons pouvoir maintenir nos dates et vous retrouver pour notre festival du 4/5/6 Juin.

Entrée et concerts gratuits ouvert à tous.



@Béat Enygma



Toujours dans l'expectative avec les restrictions imposées par la COVID 19, nous avons quand même pu maintenir quelques activités.

A cet instant nous ne savons pas comment évoluera la situation en 2021.

VISITES MUSEE ET ABBAYE:

Toutes les visites ont été annulées.

ANIMATIONS :

Le rallye pédestre ayant pour thème le patrimoine de St Maurin a été annulé.

CHEMIN de CLUNY Guyenne - Gascogne : Les Boucles clunisiennes en Pays de Serres

La randonnée inaugurale d'ouverture de ces nouveaux chemins de Cluny a bien eu lieu le samedi 12 septembre sous un beau et chaud soleil encore estival.

Nous avons été très heureux d'accueillir une centaine de randonneurs, qui ont fort apprécié le parcours, les visites des églises et chapelles romanes sur le parcours (St Pierre Del Pech, St Julien de la Serre, St Louis de Gandaille, Notre Dame de Cambot, St Martin d'Anglars), ainsi que le piquenique au château de Combebonnet et la visite qui en a suivie. Nous comptons bien, si possible, inaugurer les deux autres parcours de la même manière cette année.

CONCERTS :

Nous avons annulé un concert de musique classique qui était prévu en l'église, et maintenu deux autres.

Le premier de bossa-nova début juillet, nous a permis de découvrir un duo féminin exceptionnel

Un deuxième concert de jazz a pu avoir lieu le 20 août dans le parc de l'abbaye.

L'excellent quintet Dixieland Jazzband, nous a interprété Louis Armstrong, au grand plaisir des nombreux spectateurs (127 entrées payantes et une dizaine d'enfants), en témoigne le nombre de rappels auxquels ils ont répondu de bonne grâce.

Nous avons eu à déplorer, lors de ce concert, un fait d'incivilité scandaleux. En effet, un anonyme abruti a crevé les pneus de la voiture d'un couple âgé garé de façon correcte, à proximité de son logis.

Ces faits sont parfaitement inappropriés et inacceptables, nous espérons qu'ils ne se reproduiront pas à l'avenir.

Nous espérons pouvoir produire de nouveaux concerts cette année.

ASSEMBLEE GENERALE 2019

N'ayant pu la tenir à ce jour, toujours à cause de la COVID, nous la programmerons en début d'année et serons, sans doute contraints à faire les deux assemblées 2019 et 2020 simultanément.

Le montant des cotisations reste inchangé à 15€ pour les membres actifs et 30€ pour les membres honoraires.

Vous pouvez la régler par chèque libellé au nom de :

Amis de l'Abbaye de St Maurin. Hôtel de Ville 47270 St Maurin

SITE INTERNET :

www.amisabbayesaint-maurin.fr et <https://cheminclunisienguyennegascogne.com>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur l'association et le Chemin de Cluny

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de passer de bonnes fêtes et une très bonne nouvelle année, qui nous le pensons ne pourra pas être pire que cette horrible année 2020 qui s'achève.

Nous vous souhaitons surtout une bonne santé.

Club de l'abbaye - Les aînés ruraux

Chers Adhérents,
Chères Familles, chers Amis,

2020 a été l'année de tous les dangers avec cette crise sanitaire qui a provoqué un changement profond dans les habitudes de notre quotidien. 2020 a été aussi l'année où de nombreux amis nous ont quittés brusquement. Qu'ils soient membres ou pas du Club, toute l'équipe se joint à moi pour communiquer toute notre émotion et notre soutien à toutes les familles endeuillées.

Vu la situation sanitaire, nous n'avons pas pu organiser une seule grande animation, un seul repas convivial et aucune sortie cette année. Nous avons pu relancer les petits Jeux de Société du premier Lundi de chaque mois au gîte rural entre les deux confinements, dans le respect strict des règles sanitaires.

L'issue de la crise semble encore incertaine jusqu'à la mi-Janvier 2021. Si tout va bien, la sortie de la crise se fera lentement et sûrement.

Nous ne pouvons pas organiser l'Assemblée Générale et son grand repas traditionnel de fin d'année. La célèbre Galette des Rois au début du mois de Janvier est pour le moment incertaine. Les Jeux de Sociétés et les sorties sont encore reportées.

Nous espérons un miracle pour l'année prochaine, avec le retour des Jeux de Sociétés, les Repas et les Sorties. Les catalogues touristiques pleuvent dans nos boîtes aux lettres, attendant impatiemment sur nos bureaux la sortie de cette crise. Les petits Lotos du Premier Lundi de chaque mois reprendront dès que possible.

Le Conseil d'Administration et le Bureau, nous avons décidé à l'unanimité, d'offrir l'adhésion 2021 à tous les membres du Club qui ont réglé leur adhésion en 2020. Ceux qui n'ont pas pu le faire en 2020, pourront régler directement celle de 2021. Nous clôturerons cette année en offrant un petit cadeau à tous les adhérents du Club. Avec cette année blanche, il nous fallait faire un geste.

Un peu de bonne humeur.

Nous souhaitons un Joyeux Anniversaire de Mariage à Mr et Mme MONIE Jean et Monique. Ils fêtent leurs Noces d'Or.

Félicitations de la part de toute l'équipe du Club de l'Abbaye et de ses adhérents.

Nous vous envoyons nos Meilleurs Vœux de Bonne Santé et de Bonheur pour la Nouvelle Année.

Avec toute notre Amitié,
A très bientôt.

Cordialement,
Le Conseil d'Administration et le Bureau
Le Président, Gilles Boverod



BONNE ANNEE 2021



La boule Saint-Maurinoise

L'équipe de la Boule St Maurinoise et moi-même, sommes prêts en cette année 2021, si le climat sanitaire nous le permet, à faire les concours de pétanque en doublette en 4 parties, à partir du Vendredi 4 juin 2021 et ce jusqu'au 3 septembre. En espérant vous retrouver toutes et tous pour passer de bonnes soirées. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2021 soit mieux que cette année que l'on vient de passer.

Bonne année à vous tous, le président Monsieur FRAUNIE Patrice.

Chers Saintes Maurinoises et Saints Maurinois, la société de chasse de Saint Maurin profite de la diffusion de ce courrier local pour vous faire connaître ses diverses activités au sein de notre commune et avoir ainsi l'occasion de communiquer avec l'ensemble des habitants de notre sympathique village

Tout d'abord l'ensemble du bureau tient à rendre hommage à deux de nos compagnons qui nous ont quittés cette année. A notre collègue Jacky Cavallé, que tout le monde voyait, régulièrement, sillonner la commune, avec sa « Deux chevaux », bien connue dans le village et arpenter nos campagnes en quête d'un lièvre, lui qui aimait tant le chercher. A notre grand copain, Didier Bourgoïn, que nous regretterons tous, pour sa gentillesse, et, pour sa disponibilité de tous les instants. C'est lui qui nous régalaient lors des repas du mois d'Août, et qui se faisait un plaisir de nous concocter de succulents repas à l'issue de nos battues du samedi matin. Didier l'amoureux de la nature, qui aimait parcourir notre campagne pour repérer les passages de sangliers, qui adorait s'occuper du nourrissage du petit gibier, surtout l'été pour porter l'eau dans les abreuvoirs. Nous avons perdu un compagnon mais aussi un véritable ami.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Cette saison, compte tenu des circonstances, notre loisir a été très perturbé, en dehors des battues aux nuisibles, la chasse n'a pas toujours été possible, mais à cette situation exceptionnelle, comportement exceptionnel et nous avons dû y faire face. Notre saison est bien perturbée, mais la santé de tous est bien plus importante que quelques parties de chasse. Les chasseurs, ont pris leurs responsabilités et ont respecté, totalement, les règles sanitaires.

Toutefois notre activité concernant la régulation des espèces invasives, dans le cadre de la protection des populations a bien continué.

Nos projets de repeuplements, à cause des pertes financières, seront difficilement réalisables.

Mais comme tous les habitants, nous sommes confiants en l'avenir, nous serons là en 2021 pour porter notre contribution à la vie de la commune. Nous souhaitons pour 2021 à l'ensemble des habitants de Saint Maurin, une année pleine d'espoir et de joie et surtout de rester en très bonne santé.

Comité des fêtes

Une nouvelle année se profile, nous espérons qu'elle sera celle du retour à une vie sociale et festive normale. Pour une association qui s'intitule : « comité des fêtes » passer une année à ne rien organiser pour vous divertir et permettre le lien social, nous n'aurions jamais imaginé que cela arrive.

Toute l'équipe souhaite pouvoir vous retrouver pour ensemble danser rire et faire la fête, ce qui manque tellement à tout le monde !!!!

Que cette fin d'année, ce Noël vous apportent du réconfort , profitez de vos proches et surtout prenez soin de vous.

Nous vous souhaitons pour 2021 joie, santé, bonheur.

Bonne année !!!

Deux mots pleins de promesses.....

Foyer rural

L'année 2020 s'est poursuivie de façon chaotique dans des conditions sanitaires difficiles. Un moment de répit a permis la reprise en septembre ou octobre de la plupart des activités vite interrompue fin octobre. Les différentes activités ou manifestations ont suivi un protocole sanitaire strict : masques obligatoires, gel hydroalcoolique, respect des distances, désinfection des lieux (chaises et tables).

Cours de français

Destinés aux résidents étrangers de notre commune et du territoire voisin, les cours ont repris le jeudi 17 septembre. Ils sont toujours dispensés par Marion Lorillard les jeudis matin et après-midi dans la salle du 1^{er} étage du château abbatial. Vingt-quatre participants répartis en 4 niveaux bénéficient des cours. Souhaitons de **pouvoir reprendre le 14 janvier** si l'évolution de la pandémie était stabilisée dans les conditions requises. Les cours non réalisés seront rattrapés pendant les vacances scolaires ou prolongés au-delà de juin comme la saison précédente.

Contact Jacqui : 06 74 76 83 56

Yoga

Un peu moins de 16 personnes cette saison ont repris ou découvert le yoga le 21 septembre. Bruno Riboulot, assure toujours les séances, les lundis de 18h à 19h30 (hors vacances scolaires) dans la salle des fêtes du château abbatial. Les cours actuellement interrompus pourront éventuellement **reprendre à partir du 20 janvier**. Comme pour le français, nous rattraperons les cours pour atteindre les 30 séances.

Contact Claire: 06 62 09 02 99

Randonnées

Les randonnées mensuelles ont repris le 26 septembre. Celle de novembre n'a pas eu lieu pour cause de confinement. Les sorties randonnées en groupe sont **possibles depuis le 4 décembre** mais par groupe de 6, encadrement inclus.

Pour le 1^{er} semestre 2021, nous ne pouvons nous projeter à l'heure actuelle et organiser une sortie en montagne, sur quelques jours en mai. Souhaitons qu'elle puisse avoir lieu.

Prochaine sortie le samedi 23 janvier

Contact Bernard : 06 82 22 62 99

Danses et musiques

Pour diverses raisons, l'atelier de danses n'a pas vraiment repris cette année et nous ne savons pas s'il nous sera possible d'envisager une reprise le 20 janvier. Les ateliers instrumentaux ont pu se poursuivre en distanciel.

Contact Josette : 06 74 80 81 76

Atelier d'anglais

L'atelier a repris le mercredi 07 octobre avec Susi et John Dodd et Jeni Godwin que nous remercions. Stoppé à l'heure actuelle souhaitons qu'une reprise soit possible **après le 7 janvier**.

Horaire : le mercredi de 18h15 à 19h45 dans la salle du 1^{er} étage du château.

Contact Josette : 06 74 80 81 76

Cinéma

Une seule séance celle d'octobre a pu avoir lieu et nous attendons de pouvoir reprendre après le 7 janvier.

Les séances ont lieu **le 1^{er} vendredi de chaque mois** à 20h30 (hors saison estivale). Des films récents et de qualité sont projetés par Quercimage et vus par une vingtaine de personnes. Voir notre site web.

Saison 2020/2021

Le 24 octobre, le spectacle flamenco de Tal y cual a eu un gros succès. Les 74 personnes présentes ont été unanimes pour reconnaître la qualité du spectacle. Cette soirée a été conforme à l'arrêté préfectoral qui autorisait les manifestations non festives des associations. (sans repas et fin de soirée dansante). Des réservations préalables nous ont permis de gérer le positionnement des chaises. Nous avons du refuser les plus tardives.



A l'heure actuelle nous ne pouvons nous projeter dans l'avenir proche et ne mettons pas en place de manifestation.

Meilleurs voeux à tous pour 2021

NUMEROS UTILES

- **Mairie de Saint-Maurin**
 05.53.95.31.25 - mairie.stmaurin@orange.fr
 www.saint-maurin.fr
 Du mardi au vendredi de 08h45 à 11h45
- **Agence Postale de Saint-Maurin**
 05.53.95.31.00
 Du lundi au vendredi de 08h45 à 11h45
- **Ecoles primaires de**
 Saint-Maurin : 05.53.95.35.26
 Tayrac : 05.53.95.50.97
- **Assistante Sociale**
(rattachement au Centre Médico-social de Montanou)
 05.53.77.09.20 - *Uniquement sur RDV*
- **UNA Beauville – Saint-Maurin**
 (Union Nationale de l’Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)
 05.53.95.21.85 – rue St Roch 47470 Beauville
- **Communauté de Communes P.A.P.S**
 05.53.66.99.94 - ccportedaquitaine@orange.fr
 Z.A. La Prade 47270 Puymirol
 Du lundi au vendredi de 09h à 12h -14h à 17h
- **Déchèterie Dondas**
 05.53.98.31.97
 Lundi de 14h à 18h
 Mercredi - samedi de 9h à 12h - 14h à 18h
 Vendredi de 9h à 13h
- **Trésorerie Agen Municipale et Amendes**
 05.53.77.29.40
 Lundi – mardi – jeudi : 8h30 à 12h -13h30 à 16h
 Mercredi – vendredi : 8h30 à 12h



Le multiservices



- Alimentation générale
 - Viande et fromage à la coupe
 - Tabac-Presses-gaz-Française des jeux-Point vert Crédit Agricole
- Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.
 Dimanche de 8h à 12h30

05. 53. 67. 98. 59

URGENCES

- | | |
|---------------------------------|------------------|
| • SAMU | 15 |
| • Pompiers | 18 |
| • Gendarmerie | 17 |
| • SOS Médecins | 3624 (0.12€/min) |
| • Centre Antipoison
Bordeaux | 05.56.96.40.80 |



DEPANNAGE

- **SAUR**
 Service consommateurs : 05.81.31.85.04
 Service dépannage 24h/24 : 05.81.91.35.06
- **ERDF**
 Service dépannage basse tension : 09.72.67.50.47



LES RESTOS DU CŒUR

Les Restaurants du Cœur, Relais du Lot-Garonne, sont à nouveau présents à Saint-Maurin avec leur « camion épicerie » le mardi à partir de **14h** dans le jardin de l’Abbaye.

Du 26 novembre 2019 au 10 mars 2021

Album photos de fin d'année 2020



Crèche de Saint-Pierre del Pech

*Les deux églises seront ouvertes le
jour de l'Épiphanie le 3 janvier de
14h30 à 17h00*



Crèche de Saint-Martin

*L'équipe municipale vous
souhaite une bonne et heureuse
année 2021*



Noël de l'école





Chocolat chaud de Noël

Ingrédients :

- 1/2 l de lait entier
- 150g de chocolat noir
- 1 cuillère à soupe de miel
- 1 pincée de cannelle
- 25cl de crème entière fluide
- Quelques morceaux d'orange confites, billes de chocolat, guimauve...

Dans une casserole, faire chauffer le lait avec le chocolat jusqu'à un parfait mélange homogène. Ajouter le miel et la cannelle, faire réduire 20 à 30 minutes à feu doux. Monter la crème fluide très froide en chantilly à l'aide d'un batteur électrique. Déposer la chantilly sur le chocolat chaud dans des tasses et décorer selon votre goût.

Jus de pommes chaud aux épices

Ingrédients :

- 1 l de jus de pomme
- 25cl d'eau
- 1/2 jus de citron
- 2 bâtons de cannelle
- 2 étoiles de badiane
- 1 clou de girofle
- 1 pincée de gingembre en poudre



Dans une casserole verser le jus de pomme, le jus de citron, l'eau. Ajouter le miel et les épices. Faire chauffer 5 minutes à feu doux sans faire bouillir. Eteindre le feu et couvrir. Laisser infuser pendant 10 minutes. Filtrer et servir chaud.

Lait de poule de grand-mère

Ingrédients :

- 4 jaunes d'œufs
- 6 cl d'armagnac (rhum ou cognac)
- 150g de sucre en poudre
- 1 cuillère à soupe de cannelle
- 1 gousse de vanille



Porter à ébullition le lait avec la gousse de vanille fendue. Battre les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange soit mousseux et clair. Verser en petit filet le lait vanillé chaud sur le mélange sans cesser de battre. Ajouter l'alcool souhaité en remuant et saupoudrer de cannelle. Server dans des grands verres.

Nous vous offrons ces petites recettes pour vous réchauffer et nous vous souhaitons une douce année 2021.